

LE BULLETIN MUNICIPAL DE SAINTE-THORETTE

N°43 – Octobre 2025



Mairie de Sainte-Thorette
Route de Mehun
18500 Sainte-Thorette
mairie.ste-thorette@orange.fr
www.saintethorette.fr
Tél : 02 48 57 34 45

Edito : un été à S-T



La période estivale est belle et bien finie et nous retrouvons en cet fin de mois de septembre la fraîcheur, voir la froideur d'un début d'automne.

Froideur du temps, mais qu'en est-il de vous, Tauriciennes et Tauriciens ? Si nous prenions la température de notre population, où nous situerions nous ?

Si nous remontons le temps de ces derniers mois, nous pourrions lister tous les événements qui ont animé le village : l'Assotaulo organisait sa balade contée le 14 juin. Ce même week-end les 14 et 15 juin avaient lieu les portes ouvertes de l'ABUL. L'APE continuait les festivités le 28 juin avec ses feux de la Saint-Jean. Ensuite, la Saint-Vincent proposait sa grande brocante le 6 juillet. Des vacances pour la plupart, une courte pause entre juillet et août et nous retrouvions les Familliades de Sainte-Thorette, les 23 et 24 août avec la participation conjointe de la plupart des associations du village. Le 14 septembre, c'était le marché d'automne de l'Assotaulo.

Belle programmation estivale pour un petit village de 478 âmes ! Et c'est sans compter sur le programme toujours bien rempli de la médiathèque Trait d'Union. Tous ces événements, qu'ils aient eu la chance d'une belle météo ou la malchance d'un temps exécrable, qu'ils aient eu la fréquentation attendue ou non, ont coûté du temps, beaucoup de temps, de l'énergie, beaucoup d'énergie, à tous les bénévoles :

Assurer les réunions préparatoires, Réparer le vieux matériel, Planifier, Coordonner,

Demander les autorisations à la mairie, Réaliser l'ensemble des achats, Assurer le lien avec les intervenants extérieurs, Assurer la communication, Publier dans la presse locale, Mettre en place la campagne d'affichage, Déménager le matériel, Avoir les bonnes clés, Monter les barnums, Disposer les tables et les bancs, Remplir les frigos, Assurer la buvette, Faire que la braise soit disponible au bon moment, Proposer une restauration de qualité, Affronter la canicule, Affronter la tempête...

Préparer la veille, faire le matin défaire le soir quand les dernières personnes s'en vont, les journées voire les week-ends, voire les semaines, sont longs et éprouvants. Mais au bout du compte, sans vouloir parler à la place des bénévoles, même si j'en suis également, la satisfaction d'avoir été suivi par les habitants du village et au-delà, la satisfaction d'avoir pu animer son village, d'avoir participé à ce que se créer les liens indispensables à la vie de notre village, œuvrer au tissu social.

Pour cela, je tiens à remercier tous les bénévoles et je souhaite longue vie à nos associations, le chemin n'est pas facile notamment pour renouveler les bénévoles.

Chacun a repris le chemin du travail, de l'école pour nos enfants et vos élus s'y remettent également de plus belle. Les gros dossiers ont vu l'obtention ou non de leurs subventions et c'est le temps de démarrer les travaux.

Pour Sainte-Thorette, en cette fin d'année, il va s'agir du lancement de la rénovation énergétique de la salle des fêtes qui voit enfin son aboutissement.

Au sommaire

ADMINISTRATION

- Édito : un été à Sainte-Thorette... p1
- Conseil municipal du 02/06/2025 p2
- Conseil municipal du 15/07/2025 p3
- Conseil municipal du 15/09/2025 p3
- Recensement 3^{eme} TR 2009 p4
- recensement population 2026 p4
- Commémoration du 11/11 p4
- Élection municipales 2026 p4

ENVIRONNEMENT/URBANISME

- SIAEP Réunion du 04/09/2025 p5
- Miroir p5
- Liquidation Just Queen p5
- Forum projet éolien RWE p5
- Forum projet éolien Energiteam p5

CULTURE / ANIMATION

- Médiathèque Trait d'Union p6

VIE SOCIALE

- Brocante de la Saint-Vincent p6
- Familliades p6
- Balade contée p6
- Atelier nature p6
- Gaston Couté p6
- Expos... p7
- Feux de l'APE p7
- Marché d'automne p7

TRIBUNE OUVERTE

- ABUL p7
- Judo au dojo de Preuilly p8
- AG AssoTauLo p8
- St-Vincent : prochains évènements p8
- APE p8
- Berry Handball Club p8
- Enigme p8
- Mots croisés «Le louchébem p8

CALENDRIER

Edito (suite)

Les travaux devraient s'étaler pendant la période de décembre à mars. Pendant ces quelques mois, il ne sera plus possible de louer la salle des fêtes, bien évidemment, et les festivités s'y déroulant habituellement se verront déplacées pour la plupart à la médiathèque.

Il va s'agir également de la rénovation du château d'eau de Preuilly, de janvier à juin, avec comme conséquence la fermeture temporaire de l'osmoseur inverse.

Pour finir, il va s'agir de l'installation des panneaux « voisins vigilants » et du remplacement des quelques panneaux « emboutis » de centre Bourg.

Je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée.

Le Maire.

Administration

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 02/06/2025

1/ réf : 2025_017-Adoption du projet de rénovation énergétique de la salle communale multifonction et adoption du plan de financement du projet

Monsieur le Maire rappelle le projet de rénovation énergétique de la salle communale multifonction et ses enjeux. Il présente les plans, l'estimation, le plan de financement prévisionnel au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD) et sollicite l'autorisation de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds vert.

Le coût global prévisionnel de l'opération au stade Avant-Projet Définitif (APD) est estimé à 136 599,56 € H.T. dont 105 915,72 € HT de dépenses éligibles au Fonds Vert.

Attendu que ce projet relève des opérations éligibles au titre de l'Axe 1 - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux du Fonds Vert ;

Attendu que ce projet a été déclaré éligible à une aide du Conseil départemental du Cher dans le cadre de la politique de développement des territoires ;

Attendu que ce projet s'inscrit dans le nouveau Contrat Régional de Solidarité Territorial (CRST) au titre du cadre 10 – Plan isolation régional des bâtiments publics et associatifs ;

Attendu que ce projet bénéficie d'une subvention de fonds de concours de la Communauté de Communes Cœur de Berry ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
ADOPTE l'opération de rénovation énergétique de la salle communale multifonction

APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'opération ci-dessous :

Montant de l'opération HT	Montant subvention	% du montant de l'opération
136 599,56 €		
CRST - Cadre 10	17 190,65 €	12,58%
FONDS VERT - Axe 1	42 366,29 €	31,01%
CD18 Volet 1.2	13 575,00 €	9,94%
Fonds de Concours Communauté de Communes Cœur de Berry	31 740,00 €	23,24%
Montant total HT des aides :	104 871,94 €	76,77%
Reste à charge Communal :	31 727,62 €	23,23%

2/ 2025_018-Familiades 2025 - demande de subvention CAF

Pour la troisième année, la mairie de Sainte-Thorette, via l'EVIS Trait d'Union, sollicite la Caisse des Allocations Familiales du Cher (CAF) pour une demande de subvention de 3500 € pour l'évènement les Familiades 2025.

A ce titre, il nous faut prendre une délibération pour valider cette demande ainsi que le plan de financement associé.

Budget total

dépenses : 5 500 €

recettes : 5 500 €

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le budget prévisionnel et autorise M. le Maire à effectuer la demande de subvention auprès de la CAF.

3/ 2025_019-Fonds de Solidarité Logement 2025

M. le Maire informe le conseil municipal du courrier envoyé par le Conseil Départemental du Cher concernant les administrés qui ont été soutenus par le FSL pour l'année 2024 : 2 ménages pour un montant de 431 € au titre de l'aide au logement et 1 ménage pour un montant de 85 € au titre de l'aide aux impayés d'eau.

M. le Maire propose de reconduire le montant des années précédentes, sachant que le nombre de logements principaux de la commune ayant été établi avec le dernier recensement n'a pas été modifié (soit 208 habitations principales).

Le montant calculé est le suivant :

- aide au logement : (208 x 1.98 €) =	411.84 €
- aide à l'énergie : (208 x 0.64 €) =	133.12 €
- aide aux impayés d'eau : (208 x 0.22 €) =	45.76 €
TOTAL	590.72 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, vote la somme proposée et autorise M. le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

4/ 2025_020-Parc éolien RWE - choix du nom du futur parc

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a été interpellé par la société RWE pour le choix du nom du futur parc éolien, qui si celui-ci est créé, se trouverait au nord de la commune, près de Villeperdue sur un lieudit nommé les Sables.

Les noms de deux parcs existants : Les Mistandines et Les Coudrays, ayant été nommés ainsi par rapport aux lieudits, M. le Maire propose donc comme nom du futur parc : Les Sables.

A la majorité, par 10 voix pour et 1 absence (M. LANTUAS), le conseil municipal opte comme nom du futur parc : Les Sables.

5/ 2025_021-Cimetière - tarifs de concessions

Madame VIGOUREUX, Maire-Adjointe, propose au conseil municipal la revalorisation des tarifs des concessions dans le cimetière à compter du 15 juin 2025.

Après étude des propositions le conseil municipal, à l'unanimité, vote les tarifs suivants :

- Caveau : * 30 ans : 160 € / * 50 ans : 315 €
- Cavurne : * 15 ans : 80 € / * 30 ans : 110 €
- Columbarium : * 15 ans : 550 € / * 30 ans : 950 €
- Jardin du souvenir : gratuit (avec autorisation de la mairie)

Administration (suite)

6/ 2025_022-Vente de matériels technique - gros matériels

La mairie souhaite mettre en vente du matériel technique non utilisé et le mettre aux enchères en premier lieu aux habitants de la commune, puis sur la communauté de communes en second lieu.

La visite du matériel aura lieu les samedis 7 et 21 juin 2025 de 10 à 12 h à l'atelier municipal.

La vente se fera aux enchères avec une mise à prix de :

- Rotofil KAWASAKI KD 627 à 200 € (achat en 2016 – 663.60 €)
- Balayeuse RABAUD à 13 000 € (achat en 2016 – 14 599.20 €)
- Motobineuse VIKING HB 585 à 300 € (achat en 2017 – 590.40 €)

Les personnes intéressées devront faire une offre à la mairie avant le 12 juillet 2025, en cas d'égalité un tirage au sort aura lieu.

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 15/07/2025

1/ 2025_031-Approbation du nombre et de la répartition des sièges de conseillers communautaires dans le cadre d'un accord local

Vu l'article L.5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le décret n°2024-1276 du 31 décembre 2024

Considérant qu'un accord local doit être validé par accord des deux tiers au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus de la moitié de la population de celles-ci ou de la moitié au moins des conseils municipaux des communes membres représentant plus des deux tiers de la population de celle-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse, lorsque celle-ci est supérieure au quart de la population des communes membres ;

Considérant qu'en cas d'accord local, le nombre total de sièges ne peut excéder de plus de 25 % le nombre de sièges qui serait attribué en application des III et IV de l'article L.5211-6-1 et que la répartition des sièges effectuée par l'accord respecte les modalités prévues au 2° du même article ;

Considérant qu'à défaut d'accord local, la recomposition s'effectue selon les règles de droit commun ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix pour

- Approuve l'accord local fixant à 31 sièges la composition du conseil communautaire et la répartition suivante :

Méreau	11	Quincy	4
Lury-sur-Arnon	3	Brinay	2
Preuilly	2	Sainte-Thorette	2
Cerbois	2	Lazenay	2
Chéry	1	Poisieux	1
Limeux	1	TOTAL	31

Suite au dernier point avec M. DESCHATTRETE (La Poste), nous nous étions engagés à consolider sa proposition d'adressage et de lui transmettre notre réponse courant septembre. La réunion du 12 août dernier a permis de balayer les 57 cas d'adressage créés ou modifiées. L'objectif premier était d'éviter les changements d'adresses quand cela était possible. L'annexe vous présente les choix retenus.

Après étude du tableau joint, le conseil municipal, à l'unanimité, demande que les modifications de numérotation indiquées dans la liste ci-jointe soient prises en compte.

3/ 2025_035-PLU communal

M. DOS REIS, souhaite que le conseil municipal acte un changement dans le PLU communal suite à la demande d'administrés.

Dans le règlement d'urbanisme (datant de février 2008), il est indiqué dans :

- l'article U2 qui précise que les abris de jardins sont admis sous condition que leur superficie n'excède pas 15 m² et qu'ils sont limités à un seul par îlot de propriété,
- l'article U 11 que les constructions accolées aux constructions principales, ainsi que les annexes d'une superficie supérieure de 15 m², présenteront une unité d'aspect avec celles-ci, particulièrement en ce qui concerne les matériaux, enduits, toitures et pentes de toitures.

Or, déjà à au moins de 2 reprises, les élus en charge de l'urbanisme ont dérogé à cette unité d'aspect pour des annexes comprises entre 15 et 20 m².

M. DOS REIS souhaite mettre par écrit que cette dérogation est applicable pour tous afin de ne pas pénaliser les futures demandes (souvent des abris de jardin en bois).

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition de M. DOS REIS.

1/ 2025_033-Opération "Plantez le décor" 2025

Au vu des conditions climatiques (réchauffement) et après constat ces dernières années que l'école avec ses larges baies vitrées ne permettaient pas de maintenir une température idéale à l'intérieur pour les enfants des classes de maternelles.

Après concertation avec le CAUE, il a été décidé de commencer par la partie haute (pré des moutons) en implantant un bosquet (cerisiers de Ste Lucie, charmes communs, corniers, merisiers, noisetiers, viornes obier) ainsi que des arbres en tige (alisier terminal, cormier, merisier, orme champêtre, tilleul à petites feuilles) et fruitiers (cerisiers Belle du Berry, prunier Ste Catherine, pommier Bondon, pommiers Ste Germaine, poirier Duchesse du Berry d'été).

La partie basse (cour de l'école) étant un projet plus important au titre des dépenses (géomètre, architecte paysagiste, ...). A voir si nous avons la possibilité de déposer des dossiers de demande de subventions auprès des différents financeurs (Etat, Région, Département, Communauté de Communes, PETR, ...)

Un dossier après du PETR a donc été déposé au titre de l'opération « Plantez le décor ».

Le plan de financement s'établit de la façon suivante :

- total des travaux :	872,55 €
- subvention régionale (bosquet) – 80 % :	164,84 €
- subvention régionale (arbres en tige/fruitiers) – 60 % :	399,90 €
- reste à charge communal :	307,81 €

Cette somme sera payée en investissement. Prévoir la préparation du terrain avant la réception des arbres au mois de décembre.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte ce projet.

2/ 2025_034-Adressage

Administration (suite)

4/2025_036-Lumiplay

A la fin de l'année, le logiciel utilisé actuellement pour l'affichage extérieur sur le panneau lumineux ne connaîtra plus de mise à jour, avec le risque de ne plus pouvoir l'utiliser.

M. GUILLAUD fait part de la nouvelle proposition émise par la société Lumiplan.

Ce contrat de licence s'élève à 150 € HT par an.

Après étude du contrat de licence Lumiplay et discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir cette proposition. Le contrat ne partira qu'au 1er janvier 2026.

Rappel : les comptes rendus complets des conseils municipaux sont affichés en Mairie.

Rappel : recensement 3ème trimestre 2009

Si vous êtes nés en 2009 et que vous avez 16 ans en juillet, août, septembre, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie muni du livret de famille pour vous faire recenser.

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté

(JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire.

Attention : nouvelle adresse pour le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSN) :

csnj-orleans.contact.fct@intradef.gouv.fr



Recensement de la population 2026

En janvier 2026, l'INSEE mènera une nouvelle campagne de recensement de la population, dont les chiffres serviront à mesurer les besoins des collectivités en matière de services et d'infrastructures.

Cette opération annuelle, organisée selon la population communale, repose sur un protocole bien rodé. Sainte-Thorette organisera sa collecte de données du 16 janvier au 15 février 2026. Pour cela, il nous faut recruter un agent recenseur. Ce dernier sera ensuite formé par l'INSEE et la municipalité afin de mener des enquêtes de porte-à-porte fiables.

Vous êtes disponible, rigoureux et aimez le contact avec la population ? Rejoignez l'équipe et devenez agent recenseur !

Pourquoi cette opération est-elle essentielle ?

- Financements communaux : les résultats déterminent les dotations de l'État (DGF), le nombre d'élus et appuient la planification locale.

- Politiques publiques : elles orientent l'installation d'équipements scolaires, sanitaires, de transports, etc.

- Qualité statistique : l'INSEE s'appuie sur cinq années d'enquête pour garantir la robustesse des données.

Elections municipales 2026



Les prochaines élections sont les élections municipales. Elles auront lieu en mars 2026.

Ce qui va changer pour Sainte-Thorette :

Depuis l'adoption de la loi « visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales », les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants « sont élus au scrutin de liste à deux tours,

avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, **sans adjonction ni suppression de noms** et sans modification de l'ordre de présentation ».

Ces listes doivent être composées de façon paritaire : « La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ».

Il ne sera donc plus possible de rayer des noms, un bulletin avec un nom rayé sera considéré comme nul.

Pour Sainte-Thorette, commune de 478 habitants, le nombre de membres du conseil municipal est normalement de 11 et peut être toléré à 9.

Commémoration de la victoire du 11 novembre 1918

La commémoration aura lieu en présence de Monsieur Le Maire, des membres du conseil municipal, des Représentants des associations des Anciens Combattants et des Portes drapeaux, de vous Tauriciens, mardi 11 novembre 2025 (heure à confirmer), devant le monument aux morts. Après lecture du message ministériel, en hommage aux morts, une gerbe sera déposée au pied du monument. Nous vous attendons nombreux pour ce devoir de mémoire. Rendez-vous devant la mairie.



Environnement / urbanisme

SIAEP Réunion du 04/09/2025

Les membres du Syndicat Intercommunal d'alimentation en eau potable de PREUILLY se sont réunis le 04/09/2025 pour choisir l'entreprise qui sera chargée de la rénovation du château d'eau de PREUILLY, celui-ci montrant des signes de vieillissement importants.

Mr Legoff de SAFEGER a été chargé de définir les critères sur lesquels les entreprises pouvaient se baser pour présenter leurs offres. L'enveloppe de travaux a été estimée à 546 000€ HT. Une subvention DETR a été attribuée pour 40 %.

Cinq entreprises ont répondu : Mr Legoff a analysé les offres et les a présentées sur un tableau, les membres du SIAEP après les avoir comparés ont attribué le marché de rénovation à l'entreprise TRASO pour 381 988 €HT. Cette entreprise a rénové le château d'eau de QUINCY sans problème.

Les travaux débuteront sans doute en janvier 2026 pour 7 mois avec indisponibilité de la cuve pendant 18 semaines.

Les travaux nécessitent la mise en place d'une réserve d'eau pour garantir la continuité de la distribution de l'eau ; par contre, l'unité de traitement ne pourra pas être utilisée, la qualité de l'eau sera identique à la situation avant la mise en place de l'unité de traitement : calcaire et produits divers. VEOLIA vérifie la qualité de l'eau, notamment que ces produits divers restent en dessous des seuils prescrits pour garantir sa potabilité.

Forum projet éolien RWE

Mercredi 17 septembre s'est tenu un forum d'information sur le projet éolien actuellement à l'étude et porté par la société RWE Renouvelables France. Ce projet éolien prévoit l'implantation de trois nouvelles éoliennes au nord de la commune (deux éoliennes sur la commune de Sainte-Thorette et une sur la commune de Quincy). Une quinzaine de personnes sont venues échanger avec l'équipe projet, afin de s'informer sur l'avancement du projet, les caractéristiques techniques, le déroulement des études, et les prochaines étapes. Un site internet du projet est également mis à disposition pour ceux souhaitant avoir des informations supplémentaires sur le projet (<https://sainte-thorette.projet-eolien.com/>).

Forum projet éolien Energieteam

Une permanence d'information publique a eu lieu le 25 juin dernier. Elle a permis un échange personnalisé avec les administrés de Sainte-Thorette pour détailler la procédure de rééquipement de la ferme éolienne des Mistandines, propriété du groupe ALLIANZ. Cette même journée s'est tenue un comité de projet lors duquel était présent M. HOCHEDEL, Maire de Preuilly, M. GATTEFIN, conseiller départemental et adjoint municipal de Mehun sur Yèvre et M. GUILLAUD, Maire de Sainte-Thorette.

Miroir

Remercions les personnes qui ramassent les papiers gras, canettes, bouteilles et crottes de chiens même si elles ne sont pas à l'origine de ces dépôts le long des voies que nous utilisons.

Remercions les personnes qui ne jettent pas leur détritus sur le domaine public.

Elles contribuent à l'embellissement de la commune, il est plus agréable de se rendre d'un point A à un point B sans marcher dedans en lâchant un juron, en plus ça glisse, sans faire un inventaire à la PREVERT des éléments qui seraient mieux dans une poubelle.

Pour ma part, je préfère les odeurs de fleurs aux relents nauséabonds de nos amis les bêtes.

Et vous, que préférez-vous ?

Liquidation Just Queen



Les 63 distributeurs automatiques de Pizza Just Queen dans le Berry ne fonctionnent plus. Faute de moyens, l'entreprise a été placée en redressement judiciaire le jeudi 3 juillet .



Le dépôt à végétaux est ouvert tous les mercredis matin de 8h45 à 11h45

Médiathèque - Trait d'Union

Programme 4^{ème} trimestre 2025 et plaquette mise à jour : joint à ce bulletin

Vie sociale

Brocante de la Saint-Vincent

« Sous un soleil de plomb », euh,!!! Ah , pardon, « sous une pluie torrentielle », s'est donc déroulée notre brocante ce dimanche 6 juillet 2025. De courageux exposants étaient présents dès 6 heures, ainsi que les fidèles commerçants de cette manifestation.

Téméraires, les visiteurs ont parcouru les stands, notamment celui du comité, ou d'excellents gâteaux confectionnés « maison » ont remporté un vif succès. Le réconfort de nos élus venus déguster les andouillettes, merguez, saucisses, frites, a été bien apprécié.

Si le ciel ne nous a pas épargné (comme toutes les manifestations de ce jour-là) la solidarité pour le rangement de toutes les structures et les relations humaines ont été un bilan positif.

Notre prochain rendez-vous, la fête de ST-BLAISE, patron des agriculteurs, aura lieu le samedi 24 janvier 2026. Nous serions heureux de partager ce moment de convivialité avec les Tauriciennes et Tauriciens.

Balade contée de l'AssoTauLo

La météo a obligé la balade à se replier au dernier moment dans le village. De la grange Cailloux à la médiathèque, de l'église à l'école, les participants ont pu redécouvrir le village en écoutant les contes de la troupe ANIMA. Devant la salle des fêtes, buvette restauration et concert de Viaggio ont animé la soirée dans la bonne humeur et sans pluie !

Familliades

Pour sa troisième édition, les Familliades ont rassemblé plus d'une centaine de personnes le samedi autour des activités proposées tout l'après midi au stade : retro gaming, jeux anciens en bois, jeux gonflables, tours de poney, croquet, atelier tennis, atelier hand... A 17h, les promeneurs ont pu profiter d'un spectacle original de danse proposé par le p'tit cabaret. Ensuite, c'est le groupe Divan de psy qui s'est produit sur scène pour un concert qui nous a fait découvrir leur deuxième album.

Le dimanche, la salle des fêtes accueillait une cinquantaine de convives. Le repas était assuré par « les pieds sous la table », toujours servi par quelques ados de la commune, la musique par le groupe Kristy Bell qui a fait danser de 7 à 77 ans dans une ambiance chaleureuse.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont permis deux jours de fêtes dans le village.



Expo Verre mer

Les créations de Caroline Mège, exposées à la médiathèque en juin dernier, ont eu un franc succès. A partir du verre poli retrouvé sur les plages, de petits tableaux tout en finesse et poésie prennent vie.



Expo Monotype et Photo

L'exposition proposée par Isabelle Moreau et Jean-Marie Bordeloup invite à découvrir le réel et l'illusion, à travers une belle collection de tableaux et de photos. Venez la découvrir jusqu'au 17 octobre.

Marché gourmand

La pluie a partiellement refroidi nos exposants qui ont annulé les uns après les autres. Des 31 exposants engagés, seulement 12 sont venus. Mais la météo n'a pas su venir à bout de la bonne humeur des participants !



Tribune ouverte

ABUL

Le club ULM de Sainte-Thorette : une passion qui s'envole.

Créée en 1987, l'Association Berrichonne d'Ultra Léger (ABUL) rassemble aujourd'hui près de quarante passionnés autour de l'aviation légère.

L'année 2025 a été riche en événements : le club a accueilli les compétitions régionales de microlight et de paramoteur, réunissant des équipages venus de toute la France. Début juin, les journées découvertes ont également permis à de nombreux visiteurs de s'initier aux joies du vol en ULM.

Le club s'est récemment équipé d'un nouvel appareil 3 axes, un Nynja. Utilisé aussi bien par les pilotes confirmés que par les élèves en formation ou lors des baptêmes de l'air, il complète avantageusement la flotte. Côté pendulaire, le Skypper 582 permet de superbes balades aériennes dans la région.

Les membres du club brillent aussi en compétition : certains, dont le président Adrien MICOUREAU et Louis Marie SEJEAU, font partie de l'équipe de France FFPLUM. En 2025, ils ont porté haut les couleurs de l'ABUL en décrochant une 2^e place aux championnats de France et une 6^e place aux championnats du monde.

En 2026, de nouvelles manifestations ouvertes au public seront organisées. Le club ULM de Sainte-Thorette vous invite à venir rencontrer ses membres, partager leur passion et, pourquoi pas, tenter à votre tour l'expérience d'un vol d'initiation !



Feux de la Saint-Jean de l'APE

Le traditionnel feu de Saint Jean s'est déroulé le samedi 28 juin au stade Municipal sous un magnifique soleil.

Les parents et les enfants étaient nombreux à venir se divertir au rythme entraînant de la guitare de Ziako et de l'accordéon de Fafa, le tout en se régalant de nos frites et de nos grillades locales et en se désaltérant d'une bière ou d'un verre de vin bien frais produit près de chez nous également (l'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération).

Un défilé aux lampions a clôturé cette belle soirée.

Merci à tous d'avoir participé à ce moment de convivialité.

Le Bureau de l'APE

Tribune ouverte

Saint Vincent

La Saint Vincent organisera son repas dansant le 24 janvier 2026 et sa brocante le 5 juillet 2026.

AssoTauLo

L'AssoTauLo vous convie à son assemblée générale qui aura lieu le vendredi 21 novembre à 19h30 à la salle des fêtes de Sainte-Thorette. Nous vous attendons nombreux.

APE

Bonjour à tous, lors de l'AG qui s'est tenue à la médiathèque le mardi 30 septembre dernier, l'APE a élu son nouveau bureau pour l'année 2025/2026. DA SILVA Clémence Trésorière, GUILLOT Julie Secrétaire, GONIN - DEUSS Virginie Présidente. Une équipe dynamique et toujours 100% féminine. Cette année nous conservons les ventes par correspondance habituelles (chocolat pour noël, miel et gâteaux en début d'année) des nouveautés sont au programme et bien sûr le traditionnel feu de St Jean clôturera l'année scolaire.

Nous comptons sur les parents et sur les habitants de notre beau village pour soutenir nos actions :- !

Le Bureau

Le Berry Handball Club

Le Berry Handball, après une saison conclue en 1^{er} position de son championnat, a bel et bien élu domicile à Sainte-Thorette. Cette année, l'équipe s'entraînera tous les mardis soir et vendredis soir à la salle Alice Milliat et réalisera ses matchs à Méreau. Nous souhaitons une excellente saison au club ! Le club a sollicité la commune pour trouver une solution de vestiaire...

MOTS CROISES «Le Louchébem»

Le louchébem aujourd'hui.

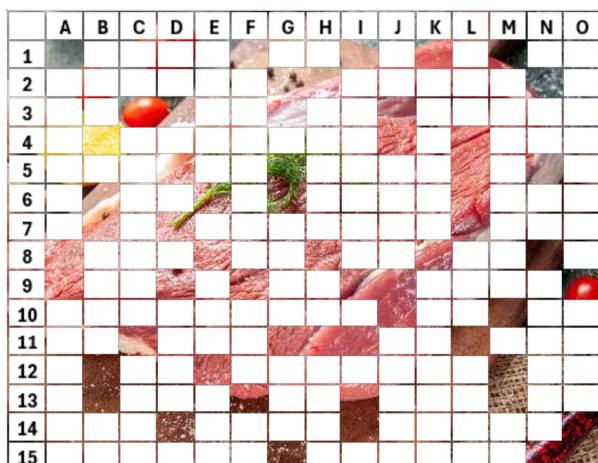
Aujourd'hui, le Louchébem est bien plus qu'une simple curiosité historique. Il continue de fasciner et d'intriguer les amateurs de linguistique et de la culture française. En explorant ce langage unique, on découvre un pan fascinant de l'histoire de Paris et de son monde de la boucherie. Certaines expressions familières que vous utilisez sont issues du Louchébem, comme « loufoque » et « en loucedé », par exemple. Et de nos jours il existe encore quelques bouchers qui maîtrise cet argot unique. Vous l'aurez compris, le thème de cette grille est le Louchébem. La majeure partie des définitions est en Louchébem, à vous de trouver le pendant en français courant. Cette grille est validée par la Boucherie Coquery. Tous à vos dicos.

Horizontalement.

1 : Lailem – D'où partent les ordres – Vieux oui. 2 : Lardompem – Lodèmmoc. 3 : Champion – Mesure quantitative de l'intelligence – Possessif – Lapoilem. 4 : Louchébem – Lilnoc. 5 : Chanteuse à banane – Appel – Vallées Fluviales. 6 : Conjonction – Lavecoc – Lilequem. 7 : Litigemels – Futur officier. 8 : Loufoque – Petit ruisseau – Préposition – Su faire. 9 : Petit beurre – Direction – Lorcpic. 10 : Lardessupems – Il s'est amusé – Mesure Chinoise. 11 : On le fête nouveau – Mesure de photo – Soldat US – Le veau y va. 12 : Fusil de guerre – Lombienquem – Souvent après Docteur. 13 : Prénom féminin – Pascal – Buta – Lettre grecque. 14 : Ancienne école – Léblem – Largomuche. 15 : Lenacetas – Lannéquèmes.

Verticalement.

A : Larlépem – Laquèpem. B : Fatigué – On le mange en part – Arrivé. C : Billet de train – Lonjourbem – Dessin d'architecte. D : Idem – Lamedé. E : Loquetic – Ils sont plusieurs au 421 – Début d'apprentissage. F : Lichoïrnuche – Lacsé – Article. G : Pas dites – Trou dans un mur. H : Lercimuche – Conjonction de coordination – Dressa. I : Lariagemoque. J : Note – Gouffre – Litanjoc. K : Lanseneds – Lieurépric. L : Pied de vigne – Plan d'opération interne – Lagenuche. M : Lonsieurmique – Nous en avons 206. N : 2 Romain – Saint Normand – Lientclem. O : Lolliecass – Lissupuche.



(Réponses dans le prochain bulletin à paraître)



Enigme

Avec cet énoncé, trouvez le nom d'une actrice Française.

« Le taureau l'abhorre, le lapin l'adore ». Bonne réflexion.

Bonjour à tous voici la solution de l'énigme précédente : Une seule goutte car après le verre n'est plus vide.

Voici la nouvelle énigme.



Du 17/09 au 17/10 à la médiathèque : Exposition Monotypes & Photos

Samedi 11 octobre - 19h à la médiathèque : Animation musicale

Lundi 13 octobre 10h - 12h à la médiathèque : Balade de santé (PETR)

Du 22 au 25 octobre à la médiathèque : Exposition & jeux pour la quinzaine du goût

Vendredi 31 octobre à la médiathèque : Halloween

Du 04 au 28 novembre à la médiathèque : Exposition RAKU

Samedi 08 novembre - 19h à la médiathèque : Soirée PRÉVERT

Mardi 11 novembre au monument aux morts: cérémonie du souvenir français

Samedi 22 novembre à la médiathèque : Conférence sur la Chine

Samedi 29 novembre - 14h à la salle des fêtes : Spectacle de NOËL

Les lundis matin à 9h au parking du café « Les petits pieds »

2ème et 4ème jeudi du mois à 16h à la médiathèque « Les petites mains »

Après –midi jeux à la médiathèque à 15h tous les 3èmes jeudis du mois

Les mercredi tous les quinze jours à la médiathèque à 16h30 : lecture de contes pour les enfants